

Sélestat, le 20 mars 2018

Procès-verbal de la réunion
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°3 du 13 février 2018
ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Le conseil d'administration s'est réuni le **mardi 13 février 2018** à 17h30 sous la Présidence de M. Schlienger, Proviseur. Mme François assure le secrétariat de séance.

Membres Présents (19 membres)

Equipe de Direction

- M. Jacky **SCHLIENGER**, Président
- Mme Hélène **FILOCAMO**, Provisseure-adjointe
- Mme Sandrine **MAGNE**, Gestionnaire
- Mme Sylvie **NARVOR**, Directrice Déléguée à la Formation Professionnelle et Technologique

Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education

- Mme Armelle **MORGENTHALER**
- Mme Ophélie **THIEBAUT**
- Mme Naïma **BENNABI**
- Mme Céline **COMAU**
- M. Benoît **ADOLF**
- M. Laurent **LAMI**
- M. Bruno **KLEINMANN**

Représentants des collectivités locales

- Mme Evelyne **TURCK-METZGER**, conseillère municipale de Sélestat

Représentants des Personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service, Sociaux et de Santé,

- Mme Murielle **FRANCOIS**
- Mme Anne **KNOBLOCH**
- M. François **HUMMEL**

Représentants des parents d'élèves

- M. Claude **SCHMITT**

Représentants des élèves

- Mme Kristy **RAQUIL**
- Mme Leslie **BALLAYE**
- Mme Janice **MOUFTI**

Membre invité :

- /

Membres Excusés

- M. Frédéric **PFLIEGERSDOERFFER**, représentant de la Région Grand Est
- M. Charles **SITZENSTUHL**, conseiller municipal de Sélestat
- Mme Sandra **SCHNELL**, parent d'élève
- Mme Marie-Madeleine **AYDIN**, parent d'élève

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du P.V. du conseil d'administration du 06.12.2017
3. Présentation de la DHG (dotation horaire globale)
4. Lycée – Réglementation voyages
5. Lycée – Contrats et conventions
6. CFA – Fonds social apprentis
7. CFA – Tarifs objets confectionnés
8. Points divers

Le président ouvre la séance à 17h34. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration siège valablement.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06.12.2017 :

Le procès-verbal est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Présentation de la DHG (dotation horaire globale) :

Mme BENNABI et M. SCHMITT arrivent à 17h36.

M. SCHLIENGER explique la DHG (dotation horaire globale) par le biais d'une présentation powerpoint et précise que ce n'est qu'une proposition et non un vote. Un vote aura lieu uniquement s'il devait y avoir suppression d'un poste d'enseignant et se ferait au dernier CA de juin.

La DHG était en augmentation jusqu'en 2016 mais diminue depuis.

Pour attribuer la DHG, le rectorat fait un lissage sur les cinq dernières années.

La DHG fluctue en fonction du nombre d'élèves, perte une trentaine d'élèves depuis l'année dernière. Il s'agit d'un phénomène général en lycées professionnels, rien d'alarmant.

A la prochaine rentrée, les trois secondes MRCU seront mélangées avec des élèves de commerce et accueil pour un total de quatre classes de secondes tertiaires.

Le rectorat a demandé qu'à la rentrée 2018, les élèves de CAP soient répartis sur l'ensemble des CAP présents dans l'établissement, SEGPA y compris.

M. SCHLIENGER prend quelques exemples de répartition de la DHG :

- équipe EPS, 11h d'écart (il manque 11h de cours) qui seront comblées en HS (heures supplémentaires) par les 3 enseignants d'EPS s'ils l'acceptent, dans le cas contraire il faudra faire une demande de professeur à mi-temps.

- tous les professeurs de Lettres (histoire-géo, anglais, allemand, espagnol) se voient répartir les heures de lettres entre eux.

- équipe Maths/Sciences, HS ou BMP (professeur à mi-temps)

- équipe coiffure (2 enseignants), 3,5 heures à devoir qui se feront éventuellement au CFA qui a également un CAP Coiffure.

En résumé, rien de devrait changer ou être supprimé au niveau de la DHG du lycée.

M. SCHMITT demande comment fonctionne les heures supplémentaires. M. SCHLIENGER lui répond qu'elles sont réparties entre les enseignants s'ils l'acceptent ou alors une demande de BMP (bloc de moyens provisoires) est faite mais on l'évite autant que possible car les emplois du temps deviennent compliqués à établir. Et certaines heures sont absorbées par les professeurs stagiaires qui peuvent faire 9 heures ou 18h dans l'établissement.

4. Lycée - Réglementation voyage

Lors du Conseil d'administration du 06/12/2017 une réglementation des voyages avait été votée par le CA, le contrôle de légalité a rejeté cette délibération au motif qu'il faut informer les parents sur les modalités de remboursement en cas d'annulation. Mme MAGNE propose une nouvelle délibération avec les modalités de remboursement et la proposition d'un acte d'engagement de la part des familles qui explique notamment les modalités de remboursement.

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

La modification des règles générales d'organisation des voyages est approuvée à l'unanimité.

5. Lycée – Contrats et conventions

Avenant de la convention de mise à disposition des installations sportives de la ville de Sélestat

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

L'autorisation de signer l'avenant à la convention de mise à disposition des installations sportives de la ville de Sélestat est adoptée à l'unanimité.

Prestations accessoires – Tarifs location de salles lycée et CFA

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs de location de salles lycée et CFA sont approuvés à l'unanimité.

6. CFA – Fonds social apprentis

Madame MAGNE présente les critères d'attributions de l'aide aux apprentis en difficultés.

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Les critères d'attribution du fonds social apprentis sont approuvés à l'unanimité.

7. CFA – Tarifs objets confectionnés

Mme MAGNE présente les tarifs de vente d'objets fabriqués par le CFA (en bois et en peinture)

Voix délibératives : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Les tarifs des ventes de produits du CFA sont approuvés à l'unanimité.

8. Points divers

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 18h24.

La secrétaire de séance,



Murielle François

Le Président du Conseil d'Administration,



Jacky Schlienger

